

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**  
**Extrait du Registre des Délibérations**

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 05 Juin 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 20 membres, absents excusés ayant donné procuration : 6 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 1 membre

**POINT N° 43****TEA – OPERATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE**

Mme la Maire expose :

Territoire d'Énergie Alsace (TEA) souhaite encourager les initiatives visant à promouvoir les énergies renouvelables sur son territoire pour lutter contre le changement climatique. En particulier, les projets d'autoconsommation collective (ACC) se multiplient sur le territoire, portés par une volonté de réappropriation des enjeux énergétiques à l'échelle locale et par une conjoncture économique favorable.

La mise en œuvre d'une opération d'ACC nécessitant une phase de réflexion préalable pour étudier la bonne adéquation entre les moyens de production et les consommations d'une opération, TEA propose d'assister les collectivités qui le souhaitent pour préfigurer leurs projets d'ACC.

L'analyse de préfiguration d'opération d'ACC comprend plusieurs phases détaillées dans la convention annexée à la présente délibération.

Le coût de cette étude est de 1200 € TTC. Toute réunion supplémentaire sera facturée 120 € TTC.

Il est proposé d'adopter la convention en annexe et les tarifs associés.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le projet de convention pour la préfiguration d'une opération d'autoconsommation collective pour la commune de Sainte-Marie-aux-Mines



VILLE DE

**Sainte-Marie  
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture  
068-216802983-20260605-43\_2026-DE  
Date de télétransmission : 09/06/2026  
Date de réception préfecture : 09/06/2026

AUTORISE Mme la Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

La Maire

Noëlie HESTIN